

Communiqué de presse

MARCHÉ DU HAUT ET DU TRÈS HAUT DÉBIT FIXE

La progression du déploiement et de l'adoption du FttH se confirme au premier trimestre 2020

Paris, le 4 juin 2020

L'Arcep publie aujourd'hui les résultats de son suivi du marché des services fixes à haut et très haut débit – abonnements et déploiements – à fin mars 2020. Ce trimestre confirme la progression record du nombre d'abonnements et du déploiement de la fibre (FttH) observée en 2019, et ce en dépit des premiers effets de la crise sanitaire et du confinement sur les déploiements lors de la deuxième moitié du mois de mars.

ABONNEMENTS : La substitution du haut par le très haut débit se poursuit à un rythme plus élevé chaque trimestre.

- Au cours du premier trimestre 2020, le nombre d'abonnements à très haut débit (débit maximum descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s) a progressé de 605 000 et atteint désormais 12 millions. Le très haut débit, et notamment la technologie FttH se substitue plus rapidement chaque trimestre au haut débit, dont le nombre recule de 460 000 au premier trimestre 2020. Ainsi, 40% des abonnés en France bénéficient désormais d'un accès internet à très haut débit (+6 points en un an).
- La fibre optique de bout en bout porte l'intégralité de la croissance, avec une progression de 605 000 au cours du trimestre. Au 31 mars 2020, le nombre d'accès en fibre optique de bout en bout s'élève à 7,7 millions de lignes. Cette technologie représente désormais 64% des abonnements très haut débit.
- Au total, le nombre d'abonnements à très haut débit représente 48% du nombre de locaux éligibles au très haut débit, en croissance de 2 points en un an.
- Le nombre total d'abonnements à haut et très haut débit atteint 29,9 millions à la fin du premier trimestre 2020, en croissance de 145 000 en un trimestre et de 640 000 en un an (+2,2%). La crise sanitaire, qui a impacté sur ce trimestre les quinze derniers jours du mois de mars, ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur la croissance du nombre d'accès à haut et très haut débit et sur la conversion des abonnés à la technologie FttH.

DÉPLOIEMENTS : Un rythme qui reste élevé, avec des acteurs toujours mobilisés en zone d'initiative privée comme sur les réseaux d'initiative publique.

Au cours du 1^{er} trimestre 2020, environ 1,2 million de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH, soit environ 27 % de plus que sur la même période de l'année précédente. L'impact de la situation sanitaire liée au Covid-19 s'est fait sentir lors de la seconde moitié du mois de mars, avec un rythme de déploiement affecté à plus de moitié. Néanmoins, l'ampleur complète de cet impact ne pourra être appréciée qu'avec les données du 2^e trimestre 2020 lors de la prochaine publication de l'observatoire.

- Au 31 mars 2020, 19,6 millions de locaux étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 35 % en un an.
- La majorité de la croissance se fait toujours dans la zone dite « AMII » : plus de 700 000 locaux y ont été rendus éligibles ce trimestre.

- Le rythme des déploiements des lignes FttH dans la zone d'initiative publique reste soutenu, avec une progression ce trimestre d'environ 360 000 locaux rendus éligibles. Le taux de mutualisation y poursuit sa nette augmentation ce trimestre en atteignant les 2/3 des lignes déployées. Il reste encore en retrait de celui des zones d'initiative privée, supérieur à 90 %.
- Au total, à la fin du 1^{er} trimestre 2020, 25,2 millions de locaux étaient éligibles à des services à très haut débit, toutes technologies confondues, dont 18,6 millions en dehors des zones très denses.
- Les données des déploiements FttH ont été mises à jour sur le site cartefibre.arcep.fr et en [Open Data](#).

Open data : Mise à jour du référentiel de nombre de locaux par commune pour les déploiements FttH

L'Arcep a publié le 10 avril une première version de ce référentiel qui repose sur les fichiers « IPE » des opérateurs qui évoluent au fur et à mesure de l'avancement des déploiements et qui permettent une estimation plus pertinente et plus à jour du nombre de locaux à rendre raccordables. L'Arcep met donc à jour ce référentiel dans la nouvelle version de l'open data de l'observatoire de suivi des déploiements haut et très haut débit fixe du 1^{er} trimestre 2020 pour intégrer l'évolution des données IPE au cours de ce 1^{er} trimestre. Elle a aussi profité de cette mise à jour pour fiabiliser le traitement réalisé sur ces données.

Cette mise à jour permet ainsi d'évaluer à date à près de 40 millions le nombre total de logements et locaux à usage professionnel à relier aux réseaux sur le territoire national, dont environ 7,2 millions dans les zones très denses, environ 16 millions dans les zones moins denses d'initiative privée et environ 16,8 millions dans les zones moins denses d'initiative publique.

À terme, l'outil Ma connexion internet donnera une estimation affinée du nombre de locaux à rendre raccordable, en utilisant à la fois ces données IPE mais aussi, en complément, des données précises liées au cadastre. Cet outil est en version bêta actuellement et ses résultats sont encore en cours d'analyse et de précision. Une mise à jour de Ma connexion internet est prévue dans les prochaines semaines avec les données du 1^{er} trimestre 2020.

Suivi de la réalisation des engagements opposables de déploiement FttH souscrits par les opérateurs en zone « AMII »

L'Arcep est en charge du contrôle du respect des engagements d'Orange et de SFR.

À la fin du 1^{er} trimestre 2020, et en se fondant sur le référentiel mis à jour aujourd'hui, environ 63 % des locaux des communes sur lesquelles Orange s'est engagé et 68 % de ceux dans les communes sur lesquelles SFR s'est engagé ont été rendus raccordables. Le rythme des déploiements sera un enjeu sur les prochains trimestres et l'Arcep sera attentive aux efforts des opérateurs pour atteindre leurs objectifs.

Suivi des déploiements FttH

cartefibre.arcep.fr permet de visualiser les immeubles et de suivre de façon précise l'avancée des déploiements FttH. La vue prévisionnelle donne aussi la possibilité de s'informer sur le délai de raccordement à la fibre optique à l'échelle de la commune.



Les données associées à ces cartes des déploiements réalisés et à venir sont disponibles en open data.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
ane-lise.lucas@arcep.fr
 Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'Arcep

www.arcep.fr
 @ARCEP Facebook
 LinkedIn Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
 Lettre électronique
 Listes de diffusion

Les documents associés

- > [L'observatoire des services fixes haut et très haut débit – les chiffres du 1e trimestre 2020](#)
- > La carte de suivi des déploiements FttH : <https://cartefibre.arcep.fr/>
- > Les données en [open data](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
ane-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'Arcep

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion